

18-12.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Lyne Beaulieu (secrétaire) et Jocelynn Meadows; messieurs François Dornier (président), Raymond Lacroix, Robin Lavoie et Michel Pineault.

Absence motivée : Monsieur Mario Ross

18-12.02 – ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 11^e (18-11) réunion du comité exécutif
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Impartition de l'équipe de l'entretien ménager / Rapport du consultant : *adoption*
- .05 – Nomination au poste de coordonnatrice ou coordonnateur à la Direction des ressources humaines : *adoption*
- .06 – Nomination des représentantes et représentants du collège à différents comités pour l'année 2018-2019 : *adoption*

Le point 18-12.04 *Impartition de l'équipe de l'entretien ménager / Rapport du consultant* est un point d'information et non un point d'adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

18-12.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 11^E (18-11) RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Adoption

Une correction est apportée au point 18-11.02 *Vérification des présences*. Monsieur Michel Pineault a assisté à la réunion par conférence téléphonique.

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la onzième (18-11) assemblée soit adopté tel qu'il a été modifié.

b) Suites

Il n'y a pas de suites à donner.

18-12.04 – IMPARTITION DE L'ÉQUIPE DE L'ENTRETIEN MÉNAGER / RAPPORT DU CONSULTANT : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Depuis 2015, le collège a un souci constant d'optimiser ses structures et ses procédures afin de viser une plus grande efficacité et une plus grande efficience. Ainsi, le collège désire consolider certaines activités où l'on pourrait envisager l'impartition afin de lui permettre de se recentrer sur sa mission première qui est l'enseignement.

Dans ce contexte, le Collège de Rimouski désire confier en impartition la réalisation des travaux d'entretien ménager. Le Collège de Rimouski a confié à un consultant externe le mandat d'évaluer la faisabilité d'une telle opération afin d'identifier les contraintes et les difficultés liées à ce modèle, de valider auprès de collèges ayant réalisé ce type d'opération les conditions à mettre en place pour en assurer le succès, de déterminer les avantages et les inconvénients de ce nouveau modèle et de proposer une démarche permettant sa mise en place.

Le consultant a déposé son rapport au directeur général. Dans ce document, le consultant confirme la faisabilité de cette opération et les conditions à mettre en place pour sa réussite.

18-12.05 – NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Madame Vicky Boucher qui assurait l'intérim au poste de directrice des Ressources humaines depuis le 13 novembre 2017 (CA 17-06.12) a été nommée officiellement directrice le 18 juin 2018 (CA 18-10.03). Précédemment cette nomination, madame Boucher occupait les fonctions de coordonnatrice à la Direction des ressources humaines.

Le comité exécutif a procédé, lors de sa réunion du 21 août 2018 (CE 18-10.06), à la formation d'un comité de sélection afin de pourvoir la vacance du poste.

Conformément aux règles de la *Politique de dotation en ressources humaines* et celles de la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre*, et à la suite d'un affichage effectué à l'intention de tout le personnel du collège, les membres du comité de sélection recommandent unanimement la nomination d'une personne.

CONSIDÉRANT la vacance au poste de coordonnatrice ou coordonnateur à la Direction des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association locale des cadres du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT le processus de sélection effectué dans le respect des règles de la Politique de dotation en ressources humaines et celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de madame Mylène Gilbert au poste de coordonnatrice à la Direction des ressources humaines.

18-12.06 – NOMINATION DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE À DIFFÉRENTS COMITÉS POUR L'ANNÉE 2018-2019 : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Selon l'article 5.8 d) du *Règlement de régie interne du Collège*, le comité exécutif doit procéder chaque année à la nomination des représentantes et représentants du Collège aux divers comités du Cégep, de l'Institut maritime et du Centre matapédiens d'études collégiales.

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer, pour l'année 2018-2019, les personnes dont les noms apparaissent sur la liste en annexe pour siéger à différents comités, à titre de représentantes ou de représentants du Collège de Rimouski.

La séance est levée à 16 h 55.

président

secrétaire